

Livret d'accueil de l'alternant

**Licence Professionnelle Productions Viticoles Intégrées et
Enjeux Environnementaux (LP PVIEE)**

Livret d'accueil de l'alternant

Licence Professionnelle : Productions Viticoles Intégrées et Enjeux Environnementaux (LP PVIEE)

1. CADRE DE LA FORMATION ET OBJECTIFS

La licence conduit à l'acquisition de nouvelles connaissances et compétences en matière de diagnostic, d'analyse et de conseil en faveur de la durabilité de la viticulture (productions végétales). Les métiers visés concernent le secteur de la production végétale et les services associés, notamment dans les domaines du conseil et de l'audit.

La formation s'appuie sur une approche systémique et pluridisciplinaire de l'exploitation viticole dans son environnement. Elle s'inscrit dans une dynamique d'amélioration des pratiques agronomiques :

- Protection et fertilisation raisonnées des cultures,
- Gestion raisonnée de la ressource en eau et utilisation durable des sols,
- Adaptation aux exigences qualitatives et environnementales des productions mises en marché,
- Démarche qualité et traçabilité des pratiques et de conformité de l'activité agricole en lien avec la loi, dans la perspective d'une gestion pérenne de l'environnement et de protection de la santé publique.

Les diplômés devront être capables de maîtriser les techniques agronomiques, tout en sachant en expliquer les fondements, et leurs articulations avec d'autres paramètres : impacts sur l'environnement, réglementation et cadre juridique, qualité des produits et traçabilité, commercialisation et cahier des charges. Ils seront à même d'accompagner le monde viticole dans les mutations technico-économiques, sociétales et environnementales en cours.

Des informations complémentaires sur la formation, sont disponibles sur le site internet de l'Institut Agro Montpellier :

<https://www.institut-agro-montpellier.fr/formations/catalogue-des-formations/recherche-d-une-formation/productions-viticoles-integrees-et>

et
<https://www.montpellier-supagro.fr/sites/supagro/files/documents/2019/06/26/Plaque%20LP%20PVIEE%20-%20Juin%202019.pdf>

2. PERSONNES RESSOURCES

2.1 ENSEIGNEMENT, PEDAGOGIE : DEPARTEMENT DE « BIOLOGIE ET ECOLOGIE »

➤ **Responsable pédagogique**

Véronique Marie-Jeanne, IA Montpellier, Bât.18, Annexe Mandon, veronique.marie-jeanne@supagro.fr
co-responsable de l'UE1 et de l'UE8 (Missions en entreprise et mémoires de fin d'études).

➤ **Co-responsable pédagogique**

François Gautier-Pélissier, IA Montpellier, Bât. 18, Annexe Mandon, francois.gautier@supagro.fr
responsable de l'UE0, de l'UE4 et de l'UE5, et co-responsable de l'UE7 (projet tuteuré) et de l'UE8 (Missions en entreprise et mémoires de fin d'études).

➤ **Ingénieur pédagogique**

Romain Bonafos, IA Montpellier, Bât. 18, Annexe Mandon, romain.bonafos@supagro.fr
co-responsable de l'UE3, de l'UE7 (projet tuteuré) et de l'UE8 (Missions en entreprise et mémoires de fin d'études).

➤ **Assistante pédagogique :**

Florence Marchal, IA Montpellier, Bât. 18, Annexe Mandon, florence.marchal@supagro.fr

2.2 VIE ETUDIANTE

- **Référent alternance, Coordinateur du tutorat et de l'évaluation en entreprise**
Fabien Prévot, IA Montpellier, Bât. 8, fabien.prevot@supagro.fr
- **Assistant de gestion administrative et pédagogique**
Thierry Goettel, IA Montpellier Bât. 8, thierry.goettel@supagro.fr
- **Référente contrats, suivi des candidats en formation continue**
Catherine Redortier, IA Montpellier, Bât. 8, Catherine.redortier@supagro.fr
- **Responsable académique**
Nathalie Paire Binda, IA Montpellier, Bât. 9, nathalie.paire-binda@supagro.fr
- **Chargée des aspects académiques** (inscriptions, cartes campus et étudiants, compte informatique, trombinoscope, relevé de notes, diplôme)
Gisèle André, IA IRC, gisele.andre@supagro.fr

2.3 CFA ENSUP-LR

Maëva Gisdal, maeva.gisdal@umontpellier.fr

Chargée du développement de l'apprentissage, CFA régional de l'Enseignement Supérieur, 99 avenue d'Occitanie, CS 79235, 34197 – Montpellier Cedex 5

3 ORGANISATION

3.1 DEROULEMENT DE LA SEMAINE D'ACCUEIL A MONTPELLIER SUPAGRO.

RENTREE LUNDI 19 SEPTEMBRE 2022 A 10H

Semaine du 19 au 23 septembre à Montpellier salle 104 Bât. 11		
	Matin	Après-Midi
Lundi 19	10h-12h Accueil et présentation des licences à partir d'un PPT et du livret d'accueil (Equipe pédagogique, SEVE, SAFCO, CFA)	UE7 Présentation des projets tuteurés (R. Bonafos, F. Gautier-Pélissier) 14h-16h30
Mardi 20	UE0 Module 1 Les grands enjeux de la durabilité de l'agriculture/viticulture, à l'ère de l'anthropocène : vers une agriculture/viticulture multifonctionnelle (F. Gautier-Pélissier) 10h-12h30	UE0 Module 1 Les évolutions et les enjeux des métiers de l'agrofourmiture depuis 2010 (M-L. Havard) 14h-17h
Mercredi 21	UE4 module 1 Introduction au droit partie 1 (F. Gautier-Pélissier) 9h30-12h30	UE0 Module 1 Sortie au Domaine de Restinclières (L. Dufour, R. Bonafos) 14h-17h30
Jeudi 22	UE0 Module 1 La gestion des pollutions diffuses agricoles et la protection des ressources en eau : l'exemple de la nappe de la Vistrenque (M.D. Gras) 9h30-12h30	UE4 module 1 Introduction au droit partie 2 (F. Gautier-Pélissier) 14h-17h
Vendredi 23	UE4 module 1 Introduction au droit partie 3 (F. Gautier-Pélissier) 10h-12h30	UE7 PAIEE PVIEE Projet tuteuré 14h-17h

3.2 VIE PRATIQUE SUR LE CAMPUS DE LA GAILLARDE

Le plan du Campus vous est fourni en **Annexe 1**.

3.3 LOGISTIQUE DE LA FORMATION

-Les personnes ressources sont C. Redortier, G. André et F. Marchal au regard des missions qui leurs sont dévolues.

-Une adresse électronique collective a été créée : formation-lpviee2022@supagro.fr. De même, chacun(e) d'entre vous dispose d'un compte réseau et d'une adresse électronique **prenom.nom@supagro.fr**.

Merci d'avance de consulter fréquemment votre messagerie personnelle supagro.fr et l'adresse générale de votre promotion car nous communiquerons essentiellement par ce moyen-là.

3.4 L'ALTERNANCE

Il est capital de disposer très rapidement d'un contrat d'apprentissage (ou de professionnalisation). Pour vous aider dans vos recherches il existe un guide comprenant des informations pratiques (signature du contrat, mode d'emploi, coût pour l'employeur, aides financières,...).

<https://www.montpellier-supagro.fr/formations/apprentissage/apprentissage>

Les personnes ressources concernant la formalisation de votre contrat d'apprentissage (ou de professionnalisation) sont **Fabien Prévot** (Contrat d'apprentissage) et **Catherine Redortier** (Contrat de professionnalisation) et pour la validation des acquis/validation d'accès, **Fabien Prévot** et **Véronique Marie-Jeanne**.

L'alternance implique des périodes à l'IA Montpellier et des périodes d'activité en entreprise. Le découpage global vous est indiqué en **Annexe 2**.

3.5 LES OUTILS PEDAGOGIQUES

- Les cours en ligne sont accessibles sur la plateforme moodle : <https://moodle.supagro.fr/moodle/course/index.php?categoryid=44>
Les supports pédagogiques ne seront pas mis à disposition en version papier.

- Les emplois du temps (EDT) sont accessibles sur la plateforme GEMSA : https://www.supagro.fr/intranet/gemsa/affichage/edt/listing-form.php?sel_annee=38&sel_formation=2429&sel_ue=-1&du=&au=

Il faut les consulter régulièrement car ils peuvent être modifiés.

- Tous les liens afin que vous puissiez suivre les enseignements en distanciel vous seront communiqués soit dans GEMSA, dans le moodle ou bien directement par les enseignants **sur votre email supagro.**

3.6 CONTENU DE LA FORMATION ET ENGAGEMENTS

Le déroulement de la formation tout au long de l'année est à consulter sous GEMSA comme indiqué plus haut.

Votre cursus se déroulera à l'IA Montpellier.

Votre apprentissage aura lieu tout au long de l'année. Il est initié dès votre entrée en entreprise et s'effectuera sur l'année scolaire (durée de 39 semaines pour les contrats initiés le 01-09-22 et se terminant le 30-09-23).

Vous devez définir le plus rapidement possible avec votre tuteur entreprise, un thème pour votre mémoire de fin d'études. Un tuteur de l'IA Montpellier vous sera attribué selon la

thématique que vous aurez choisie. La soutenance des travaux de mémoire aura lieu certainement la première quinzaine du mois de Juillet 2023.

La présence aux cours, TP, TD, soutenances, sorties, conférences et exposés **est strictement obligatoire**. Une fiche de présence est remplie à chaque cours. Des sanctions seront prises en cas d'absences répétées et non justifiées.

Les horaires habituels des cours sont de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. Toutefois, ces derniers peuvent être modifiés par certains enseignants ou conférenciers extérieurs. **Vous serez bien entendu prévenus à l'avance des éventuelles modifications. Elles vous seront indiquées par l'intervenant ou bien sur GEMSA ou par email. N'oubliez pas de consulter le lien TRES REGULIEREMENT tout comme vos messageries collectives et individuelles.**

3.7 TRAVAUX PERSONNELS

Généralités : Les tuteurs et enseignants de l'IA Montpellier SupAgro peuvent vous aider dans votre recherche bibliographique, vous orienter vers diverses sources de documentation ou sites internet et vous donner des contacts de professionnels susceptibles de vous aider dans votre travail. Vous devez cependant aussi **faire preuve d'autonomie**. Vous avez également la possibilité de recourir directement à la **Bibliothèque Centrale de l'IA Montpellier (@rchipel)**.

Les Projets Tuteurés – UE7. Cette unité d'enseignement se déclinera sous une approche collective. Vous travaillerez en groupes sur un sujet dont vous discuterez avec les tuteurs et les responsables de l'UE7 (F. Gautier-Pélissier et R. Bonafos). Les ressources produites par les promotions précédentes sont accessibles à partir de : <https://moodle.supagro.fr/moodle/course/view.php?id=380>

3.8 VISITES PEDAGOGIQUES

Les horaires de départ et d'arrivée des visites pédagogiques sont indiqués sur l'emploi du temps (encore une fois consultable sous GEMSA). **Les sorties sont obligatoires et les bus partiront à l'heure prévue.** Il est possible que vous deviez vous rendre sur les lieux, par vos propres moyens. Ces informations vous seront communiquées **par messagerie électronique et/ou dans GEMSA.**

3.9 EXAMENS

Il existe un ou plusieurs examens en fonction des UE. Les dates de ces derniers sont indiquées dans l'emploi du temps. Les modalités des contrôles des connaissances **vous seront communiquées par les enseignants responsables des modules.**

Les examens à venir en premier sont :

UE1 : (modules 1 à 3) le 18 janvier 2023 de 14h à 17h, une heure par module,
UE2 : le 2 février 2023 de 9h à 12h.

Les conditions d'obtention de la licence sont les suivantes :

- Que vous obteniez une note $\geq 10/20$ à chaque UE, les ECUE au sein d'un même UE se compensent entre elles.

3.10 SYNTHÈSE ET BILAN DE LA FORMATION

Un bilan sera organisé avec l'équipe pédagogique et les enseignants **fin mai 2023**. Il s'agit de faire le point sur la formation.

3.11 MISSION/APPRENTISSAGE – UE8

Période en entreprise : 34 semaines, réparties en 6 périodes :

- du 29-08 au 16-09 2022 (3 semaines),
- du 17-10 au 11-11 2022 (4 semaines),
- du 12-12 2021 au 13-01 2023 (5 semaines),
- du 06-02 au 24-02 2023 (3 semaines),
- du 27-03 au -05-05 2023 (6 semaines),
- du 29-05 au 28-08 2023 (13 semaines).

Ce calendrier général est présenté en **Annexe 2**.

Choix du sujet du mémoire de fin d'études : Vous déterminerez votre sujet avec votre tuteur-entreprise. Les sujets devront être impérativement validés par **Véronique Marie-Jeanne, François Gautier-Pélissier, Romain Bonafos**. Un tuteur-enseignant sera alors désigné pour chaque alternant par les responsables de l'UE 8.

Comment faire valider le thème du mémoire : Les sujets (qui doivent être impérativement validés par **Véronique Marie-Jeanne, François Gautier-Pélissier** **devront être décrits et présentés conformément à une fiche qui vous sera transmise** (Annexe 3). Dans la mesure où le document serait médiocre (mal rédigé, sujet peu détaillé, intérêt faible du sujet proposé, etc...), **il n'y aura pas de validation**. Soyez vigilants !

Le mémoire de fin d'études :

Les recommandations de rédaction du mémoire vous seront communiquées par email sous forme d'un document intitulé « Guide de présentation et de rédaction » et expliquées oralement. **Vous n'aurez donc aucune excuse pour ne pas les respecter**. Les rapports des promotions précédentes sont consultables à partir de : <https://moodle.supagro.fr/moodle/course/view.php?id=755>

La soutenance des travaux du mémoire de fin d'études : Le jury est constitué au minimum de deux enseignants, dont le tuteur-enseignant. Le maître d'apprentissage (ou de stage) de l'entreprise d'accueil fera part de son avis vous concernant. Ce dernier a la possibilité de participer à la soutenance. L'alternant devra prévoir 3 exemplaires du rapport (2 pour le jury, 1 pour le maître d'apprentissage - ou de stage). L'alternant devra prévoir également les matériels nécessaires à sa présentation orale. En règle générale, un vidéoprojecteur est mis à disposition.

La date de soutenance sera définie ultérieurement mais elle se déroulera en juillet 2023 de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Rôle du tuteur d'alternance. Il a en charge la visite d'installation et le suivi de l'alternant(e) en cours d'année, le suivi des missions en entreprise et le suivi de la "scolarité"/animation du Studéa (Livret électronique de l'apprenti(e)).

Rôle du tuteur enseignant. Il a en charge l'encadrement de l'alternant(e) dans l'élaboration et la finalisation de son mémoire de fin d'études. Il préside le jury de soutenance.

Une même personne peut remplir ces deux fonctions.

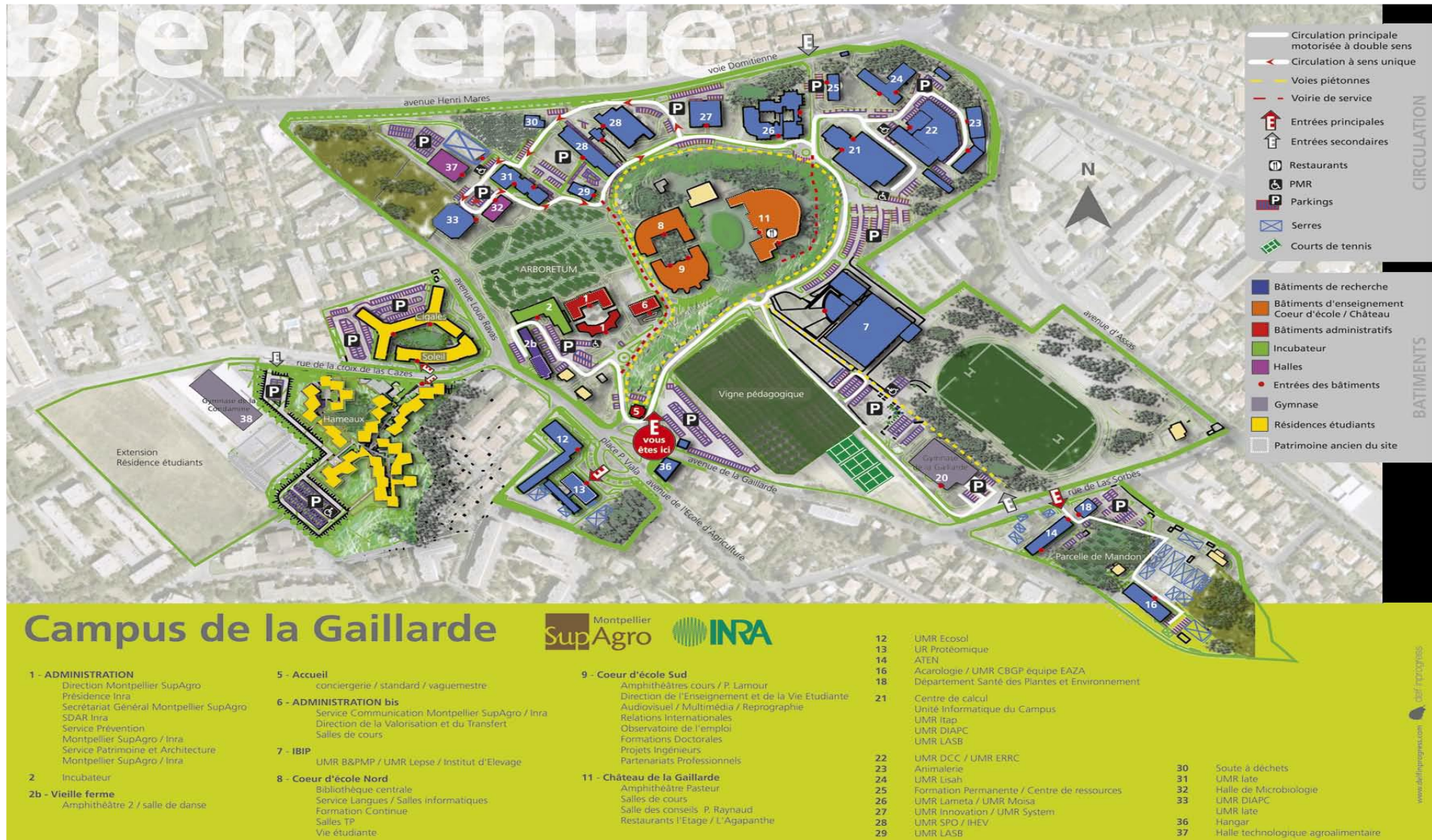
Rôle du maître d'apprentissage ou tuteur-entreprise : Il définit le sujet de mémoire avec l'alternant, encadre le travail de ce dernier tout au long de sa mission (intégration dans l'entreprise, autonomie, qualité des résultats...), participe à son évaluation et **tient à jour les outils mis à disposition par le CFA Ensup-LR**. Il a la possibilité d'assister à la soutenance des travaux de mémoire et donne son avis sur le travail réalisé par l'alternant.

4. DESCRIPTIF DES UNITES D'ENSEIGNEMENTS (UE)

Grands domaines	ECUE	Compétences attendues	Disciplines concernées	Volume horaire	Crédits ECTS	Mails des personnes intervenants
UE0 : Définitions et enjeux de l'agriculture raisonnée / Ethique environnementale et responsabilité F. Gautier Pélissier	UE0 ECUE1 : Introduction, concept et enjeux (G. Gautier-Pélissier) UE0 ECUE2 : Ethique environnementale et responsabilité (G. Gautier-Pélissier)	Connaître et comprendre le contexte socio-politique, économique et réglementaire de l'agriculture raisonnée. Produire dans le cadre d'une agriculture respectueuse de l'environnement et des citoyens.	Pluridisciplinaire, Ethique environnementale.	40	1	francois.gautier@supagro.fr fabien.prevot@supagro.fr laurent.tezenas@supagro.fr
UE1 : Protection raisonnée des cultures M.-S. Tixier	UE1 ECUE1 : Gestion raisonnée des ravageurs des cultures (M.-S. Tixier) UE1 ECUE2 : Gestion raisonnée des mauvaises herbes (E. Kazakou) UE1 ECUE3 : Gestion raisonnée des pathogènes des plantes cultivées (E. Ballini) UE1 ECUE4 : Intégration des systèmes de lutte contre les bioagresseurs (R. Bonafos)	Maîtriser les connaissances de bases biologiques, écologiques et agronomiques et connaître les méthodes de protection raisonnée de la vigne.	Gestion raisonnée des ravageurs des cultures, Acarologie, Gestion raisonnée des mauvaises herbes, Gestion raisonnée des pathogènes des plantes cultivées, Protection intégrée.	104	10	romain.bonafos@supagro.fr elena.kazakou@supagro.fr elsa.ballini@supagro.fr claire.neema@supagro.fr veronique.marie-jeanne@supagro.fr marie-stephane.tixier@supagro.fr
UE2 : Sciences agronomiques et applications en agricultures raisonnée et biologique F. Gautier Pélissier	-	Connaître le fonctionnement du sol et les méthodes de gestions de l'eau et des fertilisants.	Gestion raisonnée de l'eau et des fertilisants.	38	3	brigitte.brunel@supagro.fr aurelie.metay@supagro.fr anne.pellegrino@supagro.fr
UE3 : Expérimentations et analyses M.-S. Tixier/R. Bonafos	-	Savoir choisir et utiliser des moyens statistiques adaptés à l'analyse et interprétation de résultats expérimentaux	Etude de cas concret de résultats expérimentaux et moyens adaptés à l'analyse et interprétation des résultats.	24	2	romain.bonafos@supagro.fr marie-stephane.tixier@supagro.fr florian.fort@supagro.fr leo.garcia@supagro.fr
UE4 : Réglementation, contractualisation agro-environnementale et législation sanitaire F. Gautier Pélissier	UE4 ECUE1 : Droit et politique de l'environnement (F. Gautier-Pélissier) UE4 ECUE2 : Economie et sociologie du monde agricole (F. Gautier-Pélissier) UE4 ECUE3 : démarche qualité, système d'information, traçabilité (M.-L. Havard)	Connaître l'organisation des filières et les acteurs, les rapports producteurs / distributeurs. Connaître les principales politiques publiques dans le domaine de l'agroenvironnement et les acteurs de leur mise en œuvre.	Droit et politiques de l'environnement, Economie et sociologie du monde agricole, démarche qualité, traçabilité et sécurité alimentaire.	85	6	francois.gautier@supagro.fr marie-laurence.havard@agrosud.fr

<p>UE5 : Evaluation de la durabilité, valorisation et certifications en agriculture raisonnée et biologique</p> <p>F. Gautier Pélissier</p>	<p>UE5 ECUE1 : Démarches et certifications environnementales, audit, diagnostic (M.-L. Havard)</p> <p>UE5 ECUE2 : Gestion et évaluation des exploitations</p> <p>UE5 ECUE3 : Terroir et stratégie de valorisation (F. Gautier-Pélissier)</p>	<p>Etre capable de mettre en place une démarche qualité-environnement.</p> <p>Etre capable de réaliser un audit.</p> <p>Connaître les méthodologies d'évaluation économique et environnementale.</p>	<p>Economie et sociologie du monde agricole, Droit de l'environnement, Management environnemental, Gestion et évaluation environnementale des exploitations.</p>	73	6	<p>francois.gautier@supagro.fr</p> <p>fabien.prevot@supagro.fr</p> <p>marie-laurence.havard@agrosud.fr</p>
<p>UE6 : Communication et langues</p> <p>F. Prévot</p>	<p>UE6 ECUE1 : Communication et projet professionnel (L. Tézenas)</p> <p>UE6 ECUE2 : Anglais (D. Attias)</p>	<p>Maîtriser les bases de la communication professionnelle.</p> <p>Connaître les fonctions et les secteurs d'activité.</p> <p>Savoir valoriser ses expériences et argumenter.</p>	<p>Communication et projet professionnel, Langue vivante appliquée.</p>	42	2	<p>laurent.tezenas@supagro.fr</p> <p>catherine.redortier@supagro.fr</p> <p>fabien.prevot@supagro.fr</p> <p>francois.gautier@supagro.fr</p> <p>david.attias@supagro.fr,</p>
<p>UE 7 : Projet tuteuré</p> <p>R. Bonafos / F. Gautier Pélissier</p>	-	<p>S'impliquer et agir en partenariat avec les professionnels.</p> <p>Développer une méthodologie de travail.</p> <p>Travailler en équipe.</p>	Toutes disciplines.	125	10	<p>romain.bonafos@supagro.fr</p> <p>francois.gautier@supagro.fr</p> <p>et enseignants tuteurs</p>
<p>UE 8 : Stage</p> <p>M.-S Tixier/ R. Bonafos</p>	-	<p>Définir une problématique avec les thématiques de l'agriculture raisonnée et des pratiques agronomiques respectueuses de l'environnement et développement durable</p>	Toutes disciplines.	34 semaines	20	<p>romain.bonafos@supagro.fr</p> <p>marie-stephane.tixier@supagro.fr</p> <p>et enseignants tuteurs</p>

Annexe 1 : Plan du campus de La Gaillarde



Annexe 2 : Calendrier de l'alternance 2022-2023

Semaines		Calendrier d'alternance	Cours (semaine)	Cours (heures)	Séquences
29 – 02 sept		Entreprise			
05 – 9 sept		Entreprise			
12 – 16 sept		Entreprise			
19 – 23 sept		Cours à Montpellier	1	35	semaine introductive - immersion
26 - 30 sept		Cours à Montpellier	1	35	Introduction au droit et à l'agronomie
03 - 07 oct		Cours à Montpellier	1	35	quelques interventions UE1 incluant FOAD Montpellier / UE2
10 – 14 oct		Cours à Montpellier	1	35	quelques interventions UE1 incluant FOAD Montpellier / UE2
17 – 21 oct		Entreprise			
24 - 28 oct		Entreprise			
31 oct – 04 nov	1er nov férié	Entreprise			
07 – 11 nov	11 nov férié	Entreprise			
14 – 18 nov		Cours à Montpellier	1	35	UE1
21 – 25 nov	forum des métiers	Cours à Montpellier	1	28	UE1
28 nov – 02 déc		Cours à Montpellier	1	35	UE1 & UE2
05 – 09 déc		Cours à Montpellier	1	35	UE1 & UE2
12 – 16 déc		Entreprise			
19 – 23 déc		Entreprise			
26 - 30 déc		Entreprise			
02 – 06 janv		Entreprise			
09 – 13 janv		Entreprise			
16 – 20 janv		Cours à Montpellier	1	35	UE3
23 - 27 janv		Cours à Montpellier	1	35	UE4
30 janv – 03 fév		Cours à Montpellier	1	35	UE5
06 – 10 fév		Entreprise			
13 – 1 fév		Entreprise			
20 – 24 fév		Entreprise			
27 fév – 03 mars		Cours à Montpellier	1	35	UE5 & UE2
06 – 10 mars		Cours à Montpellier	1	35	UE5 & UE2
13 – 17 mars		Cours à Montpellier	1	35	UE5 & UE2
20 – 24 mars		Cours à Montpellier	1	35	UE5 & UE2
27 – 31 mars		Entreprise			
03 – 07 avril		Entreprise			
10 – 14 avril	10 avril férié	Entreprise			
17 – 21 avril		Entreprise			
24 - 28 avril		Entreprise			
01 – 05 mai	1er mai férié	Entreprise			
08 – 12 mai	8 mai férié	Cours à Montpellier	1	28	UE4 & UE5
15 – 19 mai	18 mai férié pont vendredi 19	Cours à Montpellier	1	21	UE4 & UE5
22 – 26 mai		Cours à Montpellier	1	35	UE4 & UE5
29 mai – 02 juin	29 mai férié	Entreprise			
05 – 09 juin	6 juin férié	Entreprise			
12 – 16 juin		Entreprise			
19 – 23 juin		Entreprise			
26 – 30 juin		Entreprise			
03 – 07 juil	Soutenances à Montpellier	Entreprise		7	
10 – 14 juil	14 juillet férié	Entreprise			
17 – 21 juil		Entreprise			
24 – 28 juil		Entreprise			
31 juil – 04 août		Entreprise			
07 – 11 août		Entreprise			
14 – 18 août	15 août férié	Entreprise			
21 – 25 août		Entreprise			
			18	609	

Annexe 3 : Fiche sujet mémoire de fin d'études

SUJET DE PROJET ET MÉMOIRE

Afin d'optimiser la période d'apprentissage et ce qu'on attend de vous pour le module correspondant au mémoire, il est nécessaire de la préparer au mieux.

Il vous est donc demandé de fournir une fiche pour que nous puissions valider votre projet, vous aider à le dimensionner et attribuer les tuteurs les plus pertinents.

Pour cela, vous devez fournir une fiche de **1 page maximum** sur le projet que vous envisagez de mener et comment vous l'appréhendez. Il vous est demandé de remplir les rubriques suivantes en essayant d'être le plus précis et concret possible:

1. Structure et objectif précis du projet
2. Quel type de travail allez-vous réaliser pour répondre à cet objectif : suivi d'expérimentations (de quelle nature ?), enquêtes, audit... ?
3. Pensez-vous que le travail demandé puisse être accompli dans le temps imparti ? Avez-vous des inquiétudes ?
4. Quel type de données allez-vous traiter ? Savez-vous déjà comment vous allez les traiter ?
5. Aurez-vous accès à la bibliographie disponible pour faire une bonne synthèse bibliographique sur le lieu du stage ?

Vous pouvez évidemment contacter votre maître d'apprentissage pour que ce projet soit en adéquation avec ses objectifs pour sa structure.

Vous devez envoyer cette fiche à Véronique Marie-Jeanne (veronique.marie-jeanne@supagro.fr), à François Gautier-Pelissier (francois.gautier@supagro.fr) et à Romain Bonafos (romain.bonafos@supagro.fr)

Deadline : 22 octobre 2022